

La lettre des Amis de Montluçon

Société d'histoire et d'archéologie

courriel : amisdemontlucon@libertysurf.fr



Compte rendu de la séance mensuelle du 18 novembre 2005 numéro 102 - 11^e année

L'ABBAYE DE MENAT ET LA RÉGION MONTLUÇONNAISE ENTRE MOYEN ÂGE ET ÉPOQUE MODERNE

À la dernière séance des *Amis de Montluçon* soixante personnes étaient venues entendre la conférence de Grégory Goudot⁽¹⁾, titulaire d'un DEA d'histoire et doctorant à l'université Blaise Pascal de Clermont-Ferrand, où il demeure. Le titre était « *L'abbaye de Menat et la région Montluçonnaise entre Moyen Âge et époque moderne* »

Après l'avoir présenté, le président Jean-Paul Michard a signalé la parution de plusieurs ouvrages : Maurice Piboule, *Le bassin montluçonnais : dits et non dits, géologie, archéologie, histoire, traditions et mythes* ; André Touret, *Destins d'Allier, 1945-2000, population et économie, les grands événements et l'évolution de l'opinion, portraits*, et celui à paraître de Maurice Malleret, *Pour découvrir Montluçon de la meilleure façon*. Ensuite il est revenu sur la conférence du 18 octobre relative aux vitraux de Francis Chigot pour signaler que ceux de l'ancienne chapelle de la clinique Saint-François, dessinés par le peintre montluçonnais Florane, ont été retrouvés grâce à son initiative, à Alès, où ils avaient été démenagés par les sœurs franciscaines lors du retour de celles-ci à leur maison mère dans les années 1960. Ils avaient été réinstallés dans un bâtiment de la communauté, vendu ensuite et maintenant abandonné.

Une sœur s'en souvenait et elle les a fait photographier. C'est ainsi que les *Amis de Montluçon* ont pu les voir, tout en camaïeu bleu,

projetés sur l'écran. Le président a pris contact avec madame Martine Tandeau de Marsac, notre conférencière de la séance publique, pour qu'ils soient sauvegardés.

Après cette parenthèse, c'est M^e Jacques Péllissier qui a présenté le livre, *Louis Michard, pour aller délivrer mes frères*, écrit par Adrien Bélanger, de Domérat. Ce patriote local, compagnon de la Libération⁽²⁾, originaire de Chamblet, serait resté parfaitement méconnu sans la récente parution de cet ouvrage qui donne sa biographie de héros de la Libération de Paris.

Après quoi Grégory Goudot a présenté sa conférence sur l'abbaye de Menat qui est le sujet de ses recherches de doctorant en histoire.

Il situe ce monastère dans un territoire géographique compris entre les hauteurs des Combrailles au sud et le bassin de Montluçon au nord, zone de contact entre les diocèses de Clermont et Bourges, et zone de contact entre les provinces d'Auvergne et du Bourbonnais soumise à la double influence de l'abbaye de Menat et de la cité montluçonnaise.

Sise en bordure de la voie romaine reliant Clermont à Bourges, elle se serait établie en ce lieu dès le V^e siècle, et elle était pourvue d'une école monastique. Sa renommée fit que de nombreux saints vinrent s'y former, tels tout à la fin de ce V^e siècle saint Avit et saint Calais qui y furent abbés, et plus tard saint Almere, saint Beaumère

(1) - Il est le petit fils de Pierre Goudot, cf. lettres n° 63 de décembre 2001 et n° 76 de mars 2003.

(2) - Il avait pris comme devise cette phrase : « *On n'a jamais fini de faire son devoir* ».



Menat : vue de l'église.

et saint Senard. D'autre part elle attira également les enfants de l'aristocratie gallo-romaine. Avec l'abbaye de Manglieu, Menat est la plus ancienne des abbayes auvergnates, et, par son importance et son dynamisme, sa renommée fut très grande et ses moines participèrent à l'évangélisation du Maine et de l'Anjou. Après le départ de l'abbé saint Avit et saint Calais il y eut un certain relâchement dans la discipline ce qui amena en 571 une première réforme conduite par l'abbé saint Brachion. En 595 ou 598 des bâtiments



Menat : chapiteau de saint Ménélee

conventuels furent détruits par les soldats de Childéric, l'époux de Frédégonde.

Un siècle plus tard vint y trouver refuge saint Ménélee, originaire d'une famille aristocratique de Précigné dans le Maine. Celui-ci, en compagnie de saint Savinien, fuyait un mariage qui lui était imposé. Sous son abbatiat, situé entre 680 et 720, l'abbaye connut une grande prospérité qui pouvait être à l'origine de son expansion et de l'implantation des moines en divers lieux où ils fondèrent prieurés et paroisses. Leur première fondation, au VIII^e siècle, a été celle de Châteauvieux, en limite de Montluçon, établissement qui se déplaça ensuite en cette ville et deviendra la paroisse Notre-Dame. Ce prieuré fut une véritable base avancée, selon le conférencier. Ensuite, sur la distance qui séparait les deux monastères (quarante kilomètres environ), furent établis des prieurés ou des paroisses, à Lavault-Sainte-Anne, Polier, Saint-Genest, La Tronchette, Besseigeat. À ces établissements s'ajoutèrent, en 950, le prieuré de Bellaigue et, au XII^e siècle, la paroisse Notre-Dame de Marcillat.

Les religieux n'exploitant pas eux-mêmes leurs terres, les domaines agricoles ou viticoles de ce prieuré étaient affermés à des tenanciers, gros « laboureurs » ou notables locaux, qui les mettaient en valeur en échange d'une redevance fixe à l'abbaye. Le conférencier, dans les archives départementales de l'Allier et du Puy-de-Dôme a relevé que vers 1730 le prieuré Notre-Dame de Montluçon apportait à lui seul 5 400 livres. En 1789 les revenus cumulés du prieuré Notre-Dame et de celui de Lavault étaient estimés à près de 4 530 livres, ce qui correspondait aux quart du revenu global de l'abbaye de Menat qui se montait à 16 920 livres. Dans la décennie de 1670 par moins de 16 800 pintes de vin étaient produites annuellement par les vignobles de Lavault-Sainte-Anne, soit 15 980 litres !

Sur ce sujet des vignobles lavaultois, Grégory Goudot a relevé que les vendangeurs, en 1730, recevaient un salaire de trente sols à la journée et qu'ils étaient nourris de façon correcte : pain, viande, salade, choux, œufs et fromages, comparativement bien mieux que dans les abbayes bourguignonnes.

Économiquement le travail des terres abbatiales offrait une assurance d'emploi aux populations locales, mais il ne leur apportait pas

d'enrichissement spirituel, les prieurés n'étant que des établissements de rapport, des collecteurs d'argent. Seul le prieuré conventuel Notre-Dame de Montluçon eut une influence religieuse, mais les moines ne desservaient plus l'église depuis le XII^e siècle et cette paroisse, dans le haut Moyen Âge, était devenue le chef-lieu de l'archiprêtré de Montluçon. Néanmoins, le confrencier, a retrouvé qu'en 1689 parmi les noms des vingt prêtres communalistes, les noms de moines du prieuré, anciens prieurs dont l'engagement ne devait être qu'honorifique. À ce sujet, il cite un passage extrait de la *Générale description du Bourbonnais* de Nicolas de Nicolay en 1569 :

« *Le prieuré conventuel de Nostre-Dame de Montluçon, de l'ordre de Saint-Benoist, dépendant de l'abbaye de Menat, en Auvergne, a depuis longues années esté contentieux et litigieux entre messieurs de Ligondais, le feu curé de Désertines et autres, comme il est encore pour le jourd'hui, sans savoir qui est le vrai prieur. Vrai est qu'il y a assez de preneurs, car chacun d'eux, quand il est le plus fort, y prend sa lippée, de manière qu'ayant esté ledit prieuré si longtemps ès mains de divers preneurs et de nul prieur tel qu'il y devoit avoir, est tombé en désertion tant de l'église, cloistre, pressoir et maison prieurale, qui estoit fort belle et bien logeable, mais à présent est toute déserte. Il y a audit prieuré quatre religieux, autant ignorans et dissolus que celui qui, lorsque j'en fis la visite, s'en disoit titulaire [...]; et n'est icelui, ni en savoir, habit ni contenance, clerc, prebtre, ni moine, mais en habit mondain ; estoit assez mal en ordre. Lesdits religieux ont pour leur entretènement et nourriture tous les ans chacun six septiers froment, six septiers soigle, cinq tonneaux de vin, et en argent quinze livres, combien qu'au dit prieuré ne s'y fasse que bien peu de service et moins d'aumosnes.* »

Dans le même temps, aux XVII^e et XVIII^e siècles, les prieurés se dégradent par manque d'entretien. Lors de la visite qu'il fit le 16 juillet 1742 à celui de Notre-Dame de Montluçon, le visiteur provincial de l'ordre de Cluny pour la province d'Auvergne qui fit le déplacement depuis Sainte-Valéry de Chambon, le prieur, François Dupuy, ne put l'accueillir car il avait été relégué par le roi en l'abbaye de Saint-Satur du diocèse de Bourges. Il n'y avait plus de moines

et c'est le fermier du prieuré qui le reçut. Celui-ci lui précise que François Dupuy « *est le seul religieux qui réside [d'] ordinaire dans ledit prieuré quoy qu'il y eut austrefois et mesme un tempt assez ressant une communauté de cinq religieux* ».

Grégory Goudot résume l'inventaire du prélat : « *L'inspection des ornements et des objets de culte ne donne lieu à aucune remarque particulière, mais celle des bâtiments est déjà moins satisfaisante : si la galerie du cloître est en assez bon état, que les planchers n'ont besoin que de quelques réparations et que le grenier est qualifié de "fort beaux et fort grand et en fort bon estat", les trois chambres du bas sont "malpropres" et "délabrées", les trois autres chambres à l'étage sont dans un état semblable, et les cabinets qui les jouxtent sont "fort malpropres et les vistres deslabrées". La cour est en outre "extrêmement malpropre parce que le petit peuple y vient faire ses ordures et y porter ses imondices ce qui est occasioné par ce qu'il n'y a pas de porte au grand portail qui est sur la rüe et sert de principal antré". Le grand portail lui-même est en très mauvais état ; et la chambre du prieur n'est guère plus reluisante : la porte est, "absolument hors de service", le plancher est en très mauvais état, tout comme les fenêtres.* »



Menat : vue sur le cloître



Menat : la nef de l'église.

L'état des lieux ne fera qu'empirer au fil des ans et la conventualité du prieuré sera officiellement éteinte, par arrêt du grand conseil de l'ordre, le 19 septembre 1761 malgré les efforts du dernier prieur, Charles d'Hauteville, qui, à ses frais, avait tenté de le restaurer. Il en sera remboursé en 1764 grâce à l'abbé de Cluny, Dominique, François de La Rochefoucauld.

Toutefois, malgré le déclin matériel, sur le plan religieux les moines de Menat participent toujours activement à la mise en place du clergé séculier dans les paroisses locales car ils disposent de la collation aux cures qui leur permet d'intervenir dans la nomination des vicaires perpétuels. C'était une de leurs prérogatives qui

s'étendaient sur une quarantaine de cures des diocèses de Rodez, Clermont et Bourges pour lesquelles ils présentaient des candidatures, dont une quinzaine dans la région montluçonnaise où, par ailleurs, ils avaient laissé perdre ce droit sur les paroisses de Chamblet et Saint-Genest.

Les dîmes de ces paroisses étaient prélevées pour le prieur, curé primitif, ressortissant de l'abbaye, par le vicaire perpétuel, religieux séculier et ministre du culte, qui, pour cela, recevait une portion congrue qui parfois n'était même plus payée. La « maigreur » de ces portions congrues étaient si souvent contestées par les congruistes que le pouvoir royal fut amené à établir une législation, et en 1768, la portion congrue fut fixée à 500 livres, 200 pour les vicaires amovibles, moyennant l'abandon de toutes prétentions sur les dîmes. En 1781 elle sera portée à 700 livres en raison de « *la cherté progressive de tous les objets nécessaires à une honnête subsistance* ». Telle était la somme que touchait le « curé » de Lavault-Sainte-Anne avant la Révolution.

Par ailleurs les moines de Menat jouaient un rôle d'intercesseurs avec l'au-delà grâce au culte des reliques qu'ils détenaient et qui étaient soumises à la dévotion des fidèles, et avec les demandes d'inhumations et les fondations pieuses de la bourgeoisie dans les églises paroissiales.

Ainsi jusqu'à la Révolution l'abbaye de Menat a-t-elle participé à la vie économique et à la vie religieuse de notre région montluçonnaise et que l'emprise des moines sur la région n'a pas été inutile...

Maurice Malleret

À noter sur votre agenda ...

Séances mensuelles :

- Vendredi 9 décembre 2005, à 20 h 30, salle Salicis :
 - Assemblée générale,
 - Présentation d'ouvrages entrés en bibliothèque.
 - M. Jean-Paul Perrin : ***Histoire de la SAGEM : 80 ans de présence à Montluçon.***
- Vendredi 13 janvier 2006, à 17 h, salle Salicis :
 - M. Roland Ferragu : ***Louis-Antoine Chapelle, gendarme, chanoine et succursaliste des paroisses de Vallon et Nassigny.***